



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière qu'à la session du Conseil qui sera tenue le 5 juin 2018, à 20h00, à la salle du Conseil, au 49 rue Du Couvent, à Saint-Simon, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 840 581, 1748 rang Saint-Édouard.

Cette demande vise à autoriser :

L'agrandissement de la maison vers la marge avant (vestibule), soit à 8.66 mètres de la ligne avant.

Le règlement 414-06, à la grille des spécifications, annexe C, la marge avant du bâtiment principal est de 12 mètres.

La dérogation est donc de 3.34 mètres par rapport à la ligne avant à respecter.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite session du 5 juin 2018.

En foi de quoi, je donne cet avis ce 15 mai 2018

Johanne Godin  
Directrice Générale et secrétaire-trésorière

---

### **Certificat de publication**

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 15 mai 2018.

En foi de quoi, je donne cet avis ce 15 mai 2018

Johanne Godin  
Directrice Générale et secrétaire-trésorière